

pendre de moy, et donner tout le meilleur ordre que faire se pourra, avec le bon conseil et avis des Princes et autres Principaux Seigneurs a ce qu'il sera du bien et conservation de cet Etat sans y rien innover au fait de la Religion Catholique Apostolique et Romaine ni aux privileges, et franchises de la Noblesse mais les conserver de tout mon pouvoir comme j'en feray plus particuliere et expresse declaration, et m'assurant que le changement de personne ne fera changer vostre fidelité a l'endroit de celui a qui naturellement elle est due; je vous ay bien voulu ecrire la presente pour vous prier de continuer en mon endroit la mesme devotion que vous avez constamment gardée envers le dit Seigneur deffunt, vous assurant que vous recouvrierez en moy, ce que vous pouvez esperer de faveur, et bonne volonté de Sa part envers vous, Priant Dieu qu'il vous ayt, M.^r du Guast, en Sa Sainte Garde. ...".

Der Kopist schliesst mit: "ce qui Suit est de la main du Roy."⁴
 nämlich: "Je vous prie d'avoir mon Service en recommandation, et vous assurer de la volonté que j'ay de faire pour vous.
 Signé Henry⁵

et plus bas [Louis] Potier⁵ [Baron de Gesures, Secrétaire d'Etat]."

Bezüglich des Empfängers meldet der Kopist: "l'adresse est à M.^r du Guast Capitaine de ma ville et chateau d'Amboise."

- 1) Vorliegendes Schreiben ist auf dem Hintergrund der ligistischen Wirren in Frankreich entstanden.
- 2) Die letzten 3 Wörter sind unterstrichen.
- 3) *vous en soit grevé, et grandement ennuyé*
- 4) Diese letztere Passage ist unterstrichen.
- 5) Des Königs und Potiers Namen sind unterstrichen.

AH 115, 201^r und v

1589 August 11., "camp de Marmer"

A

SCHREIBEN¹ VOM [FRANZ. KÖNIG] HEINRICH IV. AN DEN GOUVERNEUR
 "DE ... [LA] VILLE ET CHATEAU D'AMBOISE", [HPTM.] DE
 GUAST

Gehört zu AH 115/48

Der Kopist, Gardehptm. und Brigadier Beat Fidel Zurlauben, hat 1755?
 über den Briefftext geschrieben:

"IV. [Brief:] Le Roy de Navarre [Heinrich IV.] de Sa main. a M. de Gast.²"

Es folgt das eigentliche Schreiben:

"Mons.^r de Guast, j'ay receu la lettre que vous m'avez ecrite par ce porteur, et l'assurance que vous me donnez de vostre fidelité[!] et conservation de ma ville et chateau d'Amboise en mon obeissance, comme je me Suis toujours promis et attendu cela de vous, Sur quoy je vous diray que continuant par effet le bon devoir Selon la fiance que j'en ay en vous, je vous feray aussy connoitre combien je Scay favorablement traiter et gratiffier ceux qui me feront Service par les merites de leur Loyauté, priant Sur ce nostre Seigneur vous avoir M.^r Gast en Sa Sainte et digne Garde. ...
Signè Henry.²

et plus bas [Louis] Potier.² [Baron de
Gresures, Secrétaire d'Etat]"

Der Kopist schliesst mit: "l'adresse est à M.^r le Gast Gouverneur de ma ville et chateau d'Amboise."

- 1) Vorliegendes Schreiben ist auf dem Hintergrund der ligistischen Wirren in Frankreich entstanden.
- 2) Des Königs und Potiers Namen sind unterstrichen.

AH 115, 203^v-204^r

[1589 n. August 2.]

A

SCHREIBEN¹ VOM [FRANZ. KÖNIG] HEINRICH IV. AN DEN GOUVERNEUR
VON AMBOISE, [HPTM.] DE GUAST

Gehört zu AH 115/48

Der Kopist, Gardehptm. und Brigadier **Beat Fidel** Zurlauben, hat 1755? über den Briefftext geschrieben:

"V. [Brief:] Le Roy de Navarre [Heinrich IV.] de Sa main. a M.^r de Gast."

Es folgt das eigentliche Schreiben:

"Mons.^r de Gast, je vous envoye le Capitaine Meselon pour vous dire de mes nouvelles, il vous dira ceque je luy ay commandè[!], je vous pri-
ray Seulement de le Croire comme moy mesme de ce qu'il vous dira, vous luy ferez entendre vostre intention, et vous assurerez tousjours de l'amitiè de vostre bien affectionnè et assuré amy. ...".